



Plateforme du tourisme de nature



Région
de Nyon

Alexis Lacroix, Délégué au tourisme,
Région de Nyon. 30 mars 2023

Démarche participative

un outil au service du développement touristique durable

La Région de Nyon a conduit en 2020 et 2021 une démarche participative dans le cadre du projet d'aménagement du Col de la Givrine. L'initiative a eu valeur de test en expérimentant une nouvelle forme de dialogue entre la Région de Nyon, les élus, les professionnels de l'aménagement et les habitants du district dans la conduite de projets collectifs. Les recommandations ont contribué à alimenter une réflexion plus générale sur la mise en œuvre de projets d'importance régionale, leurs dynamiques participatives et leurs portages politiques et techniques.

La Givrine, un site naturel emblématique, très fréquenté en hiver comme en été

Le Col de la Givrine, porte d'entrée du district de Nyon et du Parc naturel régional Jura vaudois, est desservi à la fois par le chemin de fer et par la route. Le site constitue en hiver comme en été un lieu de loisir populaire pour l'ensemble de la côte vaudoise, du canton de Genève et de la France voisine.

Les mesures d'aménagement envisagées doivent permettre d'améliorer les conditions d'accueil du public. Deux premières phases de travaux ont été menées à leur terme et comprenaient notamment la réalisation de passages sous la route cantonale RC 19-BP, la réalisation d'un parking-relais (P+R) et de places de stationnement temporaires permettant de gérer les périodes de très fortes fréquentations notamment en hiver. Une phase supplémentaire prévoit l'aménagement d'infrastructures d'accueil et de services touristiques. Les bases légales sont fixées par un Plan partiel d'affectation.

Au-delà de la gestion du stationnement, les autorités publiques avaient le souhait de définir au mieux les conditions d'un développement durable du site de la Givrine tout en répondant au plus près aux attentes des habitants, excursionnistes et touristes qui visitent le Col de la Givrine. Afin de répondre à cette problématique, la Région de Nyon, association qui regroupe les communes du district, a mandaté l'Observatoire universitaire de la ville et du développement durable de l'UNIL (OUVDD) pour mener une démarche participative, qui s'est déroulée en 2020 et 2021.

Une méthode basée sur le principe de la « recherche-action »

Dans un premier temps, un travail d'état des lieux a consisté en une analyse du site, de la documentation, de la réglementation en vigueur et des visites de terrain.

Ensuite, la démarche menée par l'Observatoire universitaire de la ville et du développement durable s'est basée sur le principe de la « recherche-action » avec certaines particularités, dont le fait que les modalités du processus participatif sont définies d'entente entre le mandant, la Région de Nyon, le mandataire et l'ensemble des acteurs directement concernés, selon un processus itératif.

Pour ce faire, un comité de pilotage a été constitué, rassemblant les autorités publiques, des représentants

des milieux du tourisme, des sports, de l'aménagement du territoire, des milieux de la protection de la nature et des propriétaires des parcelles directement touchées par le projet. Les acteurs concernés ont ainsi eu l'opportunité de participer directement à l'élaboration de la problématique et au choix des outils de mise en œuvre de la « recherche-action ». Dans un premier temps, 25 personnes ont été choisies pour être interviewées dans le cadre d'entretiens semi-directifs. Les membres du comité de pilotage en faisaient partie, tout comme une dizaine d'autres. Parmi eux, des agriculteurs : en effet, le site de la Givrine accueille des pâturages et le développement du site soulève des problématiques agricoles, pastorales et sylvicoles.

Le Conseil des jeunes du district de Nyon a été associé à la démarche de même que les principales communes concernées (Saint-Cergue, Givrins, Trélex, Genolier). Les interviews devaient permettre à chaque partenaire de pouvoir s'exprimer. Il s'agissait d'apprécier l'opportunité et la pertinence des aménagements prévus et d'apprécier les marges de manœuvre offertes au processus participatif.

Les participants ont pu faire part de leur vision des aménagements à venir à La Givrine. Ils se sont également exprimés sur le processus de participation lui-même : quels sont les outils à mettre en place pour impliquer au mieux le public dans la démarche ?

Réalisation de sondages sur sites, d'une enquête d'opinion et d'un forum

Les étapes suivantes visaient à élargir la démarche participative auprès du grand public à savoir d'une part les habitants de la Région et d'autre part les usagers et visiteurs de la Givrine. Pour ce faire, différentes options ont été évaluées au sein du Comité de pilotage sur proposition du mandataire. Finalement, deux principaux outils ont été retenus :

- **Une enquête d'opinion.** L'Observatoire universitaire de la ville et du développement durable a élaboré un formulaire à choix multiple, qui a été largement diffusé par différents moyens de communication, notamment une page internet dédiée. Cette enquête d'opinions a recueilli près d'un millier de réponses.
- **Des sondages sur site.** Des sondages sur site ont été organisés sous la forme de deux campagnes distinctes, en hiver tout d'abord puis à la fin du printemps. Plus de 400 personnes ont été interrogées. Ce procédé a permis de couvrir les différents usages du site variables en fonctions des saisons. La méthode a permis également de comparer les souhaits et attentes de ces personnes, selon leur profil, leur origine géographique etc.

Pour clôturer la démarche participative, le Comité de pilotage a validé le principe de l'organisation d'un Forum. Cet événement a réuni les membres du comité de pilotage et les acteurs interviewés dans le cadre des entretiens semi-directifs initiaux soit une trentaine d'acteurs, avec les principaux objectifs suivants :

- Restituer les éléments d'analyse issus des entretiens semi-directifs, de l'enquête d'opinion et des sondages sur sites ;
- Discuter les éléments de consensus et dissensus afin de convenir d'une vision partagée du développement du site ;
- Consolider la gouvernance du projet et la coordination des acteurs directement concernés ;
- Identifier les étapes suivantes.



Une expérience concluante

Les enseignements de la démarche ont permis d'articuler le développement du site avec les enjeux de la transition vers une autre forme de tourisme, en lien avec le changement climatique et la baisse de l'enneigement (moins 40% ces dix dernières années). À long terme, comment le programme d'aménagement du col va-t-il accompagner un tourisme

hivernal différent? Quel sera-t-il? Le projet d'aménagement est à la croisée de changements environnementaux majeurs?

Concrètement, la démarche a permis de faire ressortir des attentes concrètes de la part du public: point d'accueil et d'information, vestiaires et sanitaires, restauration et vente de productions régionales etc.

Elle a aussi permis l'édiction d'un certain nombre de principes pour l'aménagements du site: association en un même lieu d'activités orientées sur la pratique des sports de nature et de la découverte de l'environnement, réversibilité des équipements dans le cadre d'un usage quatre saisons, intégration des installations et traitement paysager des sites etc.